

## Proposition de formation

### Le sens de la sanction dans l'action éducative

**DATES : 12 mars 2024 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30**

**LIEU : en visio conférence ZOOM**

**DUREE : 7H**

**FORMATEUR : Jacques Trémintin** Assistant socio-éducatif dans un service de l'aide sociale à l'enfance, directeur de centre de vacances et de loisirs, ancien journaliste à Lien Social, au Journal du droit des jeunes

**PUBLIC :** Travailleurs sociaux confrontés/intéressés face aux problématiques des transgression et soucieux de réfléchir aux réponses à y apporter.

**PRE-REQUIS :**

- Pas de niveau de formation ou de diplôme exigé
- Expériences personnelles et professionnelles valorisées

**OBJECTIF PRINCIPAL :**

- Appréhender les évolutions de la vision de la sanction éducative du point de vue des savoirs académiques et professionnels.

**OBJECTIFS SPECIFIQUES :**

- Déconstruire les postures idéologiques et cultiver la nuance autour de cette notion polémique.
- Proposer et débattre autour de pistes respectueuses des droits de l'enfant et structurantes pour le développement de l'enfant.

**METHODES PEDAGOGIQUES :**

Exposé théorique, études de situation, travaux en petit groupe, bibliographie, échanges et débats

**Evaluations et participation des stagiaires :**

Les stagiaires s'engagent à participer à tous les temps de formations et d'évaluation.

- En amont de la formation, **questionnaire avant formation.**
- à l'issue de formation **QCM évaluatif** venant valider les acquis de la formation et **questionnaire bilan de satisfaction de la formation,**
- Après la formation 90 jours après **questionnaires évaluations des apports de la formation** dans les pratiques professionnelles des stagiaires.

**TARIFS :**

Formation continue avec convention et facturation à service fait : 220 €

Formation individuelle payée par l'employeur : 150 €